

Le groupe culturel Arapà, constitué de Don-Mathieu Santini, Jean-Charles Papi et Jacques Culioli, prie d'insérer le communiqué de presse suivant.

Une enquête publique concernant un projet de création d'un site d'enfouissement et de traitement de déchets sur la commune de Bonifaziu au lieu-dit Stencia, zone contiguë du plateau d'Arapà, sera prochainement présentée au public. Le site choisi est proche d'installations agricoles familiales, de hameaux anciens, de sites archéologiques et patrimoniaux sensibles, de l'étang de Balistra et des mares de Frasselli (ZNIEFF de type 1), des zones protégées Natura 2000 des *Trè paduli* et de Rondinara et de la réserve naturelle des Bucchi de Bonifaziu. Il faut savoir que 45 mille tonnes de déchets enfouis par an généreront une circulation estimée entre 44 et 68 camions de détritiques par jour, avec comme moyen de pré-tri industriel un trommel (tube troué qui tourne destiné à trier les déchets en fonction de leur taille) installé à l'air libre ! Comment ignorer les risques graves qu'un tel projet pourrait causer : une combustion spontanée de déchets en raison des températures très élevées, une dispersion des poussières (la puissance locale des vents n'a pas été étudiée dans l'étude d'impact), des émanations nauséabondes, une dispersion des eaux résiduelles dans la Stencia après filtrage puis dans l'étang de Balistra, des risques de pollution grave des sols et des risques sanitaires liés aux pollutions susdites. Cet inventaire à la Prévert n'est pas exhaustif et il est bien difficile de comprendre l'avis positif signé par le préfet de Région le 5 mai dernier. Il est important que les élus, les associations, et les citoyens de l'Extrême-Sud, mais au-delà, tous les acteurs de la vie publique insulaire, se rendent à Bonifaziu le 7 juillet prochain à 16h salle Saint Jacques pour assister à la présentation publique de ce projet. Les citoyens des communes de Bonifaziu, de Sotta et de Figari, dont relève l'enquête publique, peuvent par ailleurs consigner leurs observations à la mairie de Bonifaziu entre le 7 juillet et le 7 août, fenêtre légale de l'enquête publique.

Messieurs les décideurs, il est plus que temps de voir la mise en place dans l'Extrême-Sud d'une politique de tri généralisée des biodéchets (qui n'ont rien à faire dans les décharges), la création de plateformes de compostage et d'un réseau BTP de déchetteries spécialisées, comme il existe en Haute-Corse. La mise en application de cette politique ne laisserait plus que 20% des déchets, largement traitables sur les sites existants.